

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

**Acte
d'engagement**

**Lot 4
Tous risques Expositions**

**Marché d'assurances pour
l'Office de Tourisme d'Aix en
Provence**

**OFFICE MUNICIPAL DE
TOURISME**

300 avenue Giuseppe Verdi – BP 40160
13 605 AIX EN PROVENCE Cedex 1

Date limite de remise des plis : 2 novembre 2017
Heure limite : 12h00

Numéro du marché : 17.06.002

ACTE D'ENGAGEMENT

Cadre réservé à l'acheteur

MARCHE N°

MONTANT € HT

NOTIFIÉ LE / / 2 0

A- Objet du marché

MARCHE D'ASSURANCES POUR L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME D'AIX EN PROVENCE

Il s'agit d'un marché à bons de commandes en application de l'article 4 de l'ordonnance n°2015-899 et de l'article 78 du décret n°2016-360.

B- Identification du pouvoir adjudicateur

Maître d'ouvrage : Office Municipal de Tourisme d'Aix en Provence

Adresse:

300 avenue Giuseppe Verdi – BP 40160 - 13 605 AIX EN PROVENCE Cedex 1

Téléphone : 04 42 161 161

Courriel : marches-publics@aixenprovencetourism.com

Adresse internet : www.aixenprovencetourism.com/marches-publics/

Signataire du marché :	Le représentant du pouvoir adjudicateur
Maître d'œuvre (interne):	Directrice adjointe de l'Office Municipal de Tourisme d'Aix en Provence
Personne habilitée	Directeur de l'Office Municipal de Tourisme d'Aix en Provence
Ordonnateur :	Directeur de l'Office Municipal de Tourisme d'Aix en Provence

C- Contractant(s)

Signataire

Nom :

Prénom :

Qualité :

- Signant pour mon propre compte
- Signant pour le compte de la société
- Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

Agissant en tant que prestataire unique

OU, s'il s'agit d'un groupement :

Agissant en tant que membre du groupement

Groupement solidaire Groupement conjoint

*identifier chacun des membres du groupement en indiquant le nom, l'adresse :
Indiquer le nom et l'adresse du mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du
groupement et coordonner les prestations*

OU

Agissant en tant que mandataire habilité à signer l'offre du groupement par l'ensemble de ses
membres ayant signé le document d'habilitation en date du.....

Groupement solidaire Groupement conjoint

Mandataire solidaire
 Mandataire non solidaire

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Bureau distributeur :

Téléphone :

Fax :

Courriel :

Numéro SIRET :

Numéro au registre du commerce :

Ou au répertoire des métiers :

Code NAF/APE :

En cas de groupement, cotraitant n°1	Cotraitant n°2
Raison sociale : Adresse :	Raison sociale : Adresse :
Code postal : Bureau distributeur :	Code postal : Bureau distributeur :
Téléphone :	Téléphone :
Fax :	Fax :
Courriel :	Courriel :
Numéro SIRET :	Numéro SIRET :
N° Registre commerce :	N° Registre commerce :
N° Répertoire des Métiers :	N° Répertoire des Métiers :
Code NAF/APE :	Code NAF/APE :

Engagement, après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du mois de remise des offres (dit mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

D- Prix

Les prestations donnent lieu à un marché à bons de commandes

Les prestations donnent lieu à un marché à prix unitaires portés dans le BPU constituant une pièce contractuelle essentielle du contrat. La comparaison des offres se fait sur les montants portés au DQE.

Lot 4 : Tous risques expositions

Un prix unitaire/forfaitaire annuel pour le fond permanent
Des prix unitaires pour les expositions temporaires

Indice choisi pour la révision des prix (applicable aux prix unitaires) : _____
(Dernier connu au moment de la passation du marché)

E- Durée d'exécution

La durée d'exécution du marché est fixée à 1 an renouvelable trois fois, à compter de l'ordre de service de démarrage de la prestation.

F – Paiement

F1- Désignation du (des) compte(s) à créditer
Zone à compléter par le candidat :

La personne morale contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants¹ :

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque :..... Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque :..... Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

- *Ouvert au nom de* :.....
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque :..... Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

(1) Joindre un (ou des) relevé d'identité bancaire ou postal

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur :

(cocher la case correspondante)

un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire;

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du C.C.A.P. s'appliquent.

F2- Avance

Le candidat

Accepte

Refuse l'avance

G- Engagement du candidat

Fait en un seul original

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

A

Le

Lu et approuvé

H- Acceptation de l'offre par le pouvoir adjudicateur

La présente offre est acceptée pour valoir marché:

A Aix en Provence, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Elle est complétée par les annexes suivantes :

(cocher la case correspondante)

Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;

Annexe n°... relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement

Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6) ;

Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;

Autres annexes (A préciser) :

I- Notification du marché au titulaire (Date d'effet du marché)

En cas de remise contre récépissé : Le titulaire signera la formule ci-dessous :« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

A le

Signature

En cas d'envoi en LR/AR (Lettre recommandée avec accusé de réception): Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du marché)

J- Nantissement ou cession de créances

Certificat de cessibilité établi en date du à
OU

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

2 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

3 La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

et devant être exécutée par

en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

A le
Signature

Cocher la case choisie, soit certification de cessibilité soit copie délivrée en unique exemplaire.
Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : Relative à la déclaration de sous-traitance – DC4

Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les candidats ou titulaires de marchés publics ou d'accords-cadres pour présenter un sous-traitant.
Ce document est fourni par le candidat ou le titulaire au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice soit au moment du dépôt de l'offre soit après le dépôt de l'offre.

A – Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

- Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME D'AIX EN PROVENCE –
300 avenue Giuseppe Verdi – BP 40160 –
13 605 AIX EN PROVENCE

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du Décret 2016-360 relatif aux Marchés Publics (nantissements ou cessions de créances) :

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Pascale MAUREL – Directrice adjointe –
300 avenue Giuseppe Verdi – BP 40160 –
13 605 AIX EN PROVENCE

Tel : 04 42 161 180 – Courriel : marches-publics@aixenprovencetourism.com

B – Objet du marché public ou de l'accord-cadre

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation. En cas d'allotissement, préciser également l'intitulé de la consultation.)

Marché d'assurances de l'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME D'AIX EN PROVENCE

C - Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

(Cocher la case correspondante)

- une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
- un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;
- un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

D - Identification du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

E - Identification du sous-traitant

- Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET :
- Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :
- Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :
- Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : (Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)
- Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct (article 115 du code des marchés publics) :
(Cocher la case correspondante)

NON

OUI

F - Nature et prix des prestations sous-traitées

- Nature des prestations sous-traitées :
- Montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :
 - a) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :
 - Taxes :
 - Montant maximum HT :
 - Montant maximum TTC :
 - b) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du code général des impôts :
 - Taxes :
 - Montant maximum hors taxes :
- Modalités de variation des prix :

G - Conditions de paiement

- Compte à créditer :
(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

- Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

H - Capacités du sous-traitant

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

-
-
-
-
-
-

I - Attestations sur l'honneur du sous-traitant

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

- c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
- d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord cadre ;
- f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;
- g) Marchés de défense et de sécurité :
- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;
 - avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;
- h) Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes :
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ;
 - avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2245-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;
- i) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public

(Cocher les cases correspondantes)

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 116 du code des marchés publics, en produisant en annexe du DC3 :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 106 du code des marchés publics qui est joint au présent document ;

OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

K - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant

A le A le
Le sous-traitant Le candidat ou le titulaire

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A le
Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice :

L - Notification de l'acte spécial au titulaire

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire)

En cas de remise contre récépissé :
Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A le

ANNEXE N° 2 : Désignation des co-traitants et répartition des prestations

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : Siret : Code APE : N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : Siret : Code APE : N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : Siret : Code APE : N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : Siret : Code APE : N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : Siret : Code APE : N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			